LES SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER POURRAIENT SE TENIR À BANFF

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Étant donné la controverse que suscite présentement la convenance du parc national de Banff comme emplacement des Jeux olympiques d'hiver de 1972, le ministre pourrait-il confirmer que le gouvernement est toujours en faveur de la tenue de cet événement athlétique international de valeur et s'assurer que Banff sera accessible à cette fin?

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. La question ne devrait pas être posée à ce moment-ci.

LE PACIFIQUE-CANADIEN

PROTESTATIONS DE LA COLOMBIE-BRITAN-NIQUE CONTRE LA RÉDUCTION DU SERVICE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Transports. Pourrait-il nous dire si des protestations ont été reçues de la Colombie-Britannique au sujet de l'abandon du service-voyageurs du Pacifique-Canadien l'année même où la province compte recevoir un grand nombre de touristes à l'occasion de son centenaire?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si le représentant veut parler du gouvernement provincial, je crois que la réponse est non. Si, au contraire, il songe à des habitants de la Colombie-Britannique, je lui rappellerai que le député de Kamloops a prononcé un discours fort éloquent à ce sujet vendredi.

LES FINANCES

HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES BONS DU TRÉSOR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur avant que le ministre des Finances arrive à la Chambre vendredi dernier, j'ai posé au premier ministre une question sur la hausse du taux d'intérêt sur les bons du Trésor dont parlaient les journaux ce jour-là. Je lui ai demandé si cette mesure découlait d'une politique délibérée de la Banque du Canada. Il m'a répondu qu'il consulterait le ministre des Finances et tenterait de me répondre aujourd'hui. Puis-je avoir la réponse maintenant?

[L'hon. M. Teillet.]

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je savais que l'honorable député rappellerait au premier ministre sa promesse et je suis prêt à répondre à la question.

La hausse en question n'était que de .02 p. 100, changement infime et bien en decà de ceux qui se produisent d'une semaine à l'autre dans le rendement des bons du Trésor. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor est déterminé au jour le jour par certains facteurs qui agissent sur le marché libre, et chaque semaine, d'habitude le jeudi, lors de la vente de nouveaux bons pour remplacer ceux qui arrivent à maturité. De concert avec d'autres événements qui affectent le marché, les transactions de la Banque du Canada exercent une influence sur les conditions du crédit en général et sur le rendement des bons du Trésor et d'autres valeurs. Les transactions de la Banque figurent dans les chiffres qu'elle publie chaque semaine.

M. Lewis: Une question supplémentaire. N'est-il pas vrai que, dans ce cas-ci, la Banque du Canada n'a pris aucune mesure pour retarder cette hausse qui, bien que minime, affecte le taux d'intérêt en général?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de signaler en passant que, depuis un an, en partie du moins à cause des opérations de la Banque du Canada, la masse monétaire, c'est-à-dire la somme d'argent déposé dans les banques à charte, a augmenté de 9½ p. 100 et qu'au cours de 1965 elle a effectivement augmenté de 12 p. 100. Comment prétendre alors que la Banque du Canada suit une politique d'argent serré?

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Une question supplémentaire. Je suppose que les relations entre la Banque du Canada et le ministre des Finances actuel sont fondamentalement les mêmes qu'avec l'ancien ministre des Finances. Faut-il voir dans les augmentations successives du taux d'intérêt bancaire depuis quelques semaines un indice de l'orientation du gouvernement à cet égard?

L'hon. M. Sharp: Toute personne avertie sait, monsieur l'Orateur, que les taux d'intérêt ont augmenté plus aux États-Unis qu'au Canada.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ÉTUDE PROCHAINE DU PROJET DE LOI SUR LES JUSTES SALAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Travail? Elle a trait au bill n° C-2, modifiant la loi sur les justes salaires et les heures de travail.